



Genève, le 16 novembre 2015

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département des finances

### Standard & Poor's confirme la notation du canton de Genève

**La dernière évaluation du canton de Genève par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) confirme une nouvelle fois la note de référence AA- ainsi que la perspective, qui est toujours jugée stable. L'appréciation de S&P repose notamment sur l'engagement du Conseil d'Etat à maîtriser la dette et l'évolution des charges.**

Parmi les points positifs, l'agence de notation relève la force de l'économie genevoise dans le contexte international, ainsi que la qualité de la gouvernance et de la gestion financière du canton. S'agissant des perspectives budgétaires, S&P observe que les recettes fiscales sont moins dynamiques, en lien avec le tassement de la croissance, tandis que la progression des dépenses dans les domaines de la santé et de l'aide sociale s'accroît. Cet effet de ciseau devrait être en partie atténué par une légère diminution de la part de la contribution de Genève à la péréquation intercantonale et par un contrôle accru des charges de l'Etat, notamment les dépenses de personnel et les subventions.

L'agence de notation relève que le canton dispose d'une faible marge de manœuvre pour agir sur le niveau des impôts, en raison de la nécessité quasi-automatique d'obtenir l'approbation du peuple et parce que, par la nature de son tissu économique, le canton de Genève est particulièrement sensible à la concurrence fiscale.

Concernant la dette, S&P note le niveau très élevé des engagements non financés au titre des caisses de pension publiques, qui pèse négativement sur l'appréciation du canton. L'agence conclut en indiquant que son appréciation pourrait être revue à la baisse en cas d'accroissement structurel des déficits de fonctionnement conduisant à une augmentation de la dette.

Pour rappel, cela fait désormais cinq ans que la note attribuée au canton de Genève par S&P demeure stable. Cette note avait été relevée de A+ à AA- en septembre 2010.

*Le communiqué de Standard & Poor's peut être consulté sur : [www.ge.ch/finances](http://www.ge.ch/finances).*

*Informations complémentaires :*

*M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des finances, en contactant M. Roland Godel, secrétaire général adjoint, DF, ☎ 022 327 98 07.*